

## Le SNUEP dans la presse spécialisée



"Nous défendons la voie professionnelle parce qu'elle est attaquée"  
Nous tenons à remercier la direction de ToutEduC qui nous a autorisé la publication de cette dépêche

"Le choix de différencier élèves vaccinés et non vaccinés est irresponsable et risqué". Sigrig Gérardin, co-secrétaire générale du SNUEP, exprimait ce 27 août son désarroi à l'occasion de la conférence de presse de rentrée du syndicat FSU de l'enseignement professionnel public, face au protocole anti Covid mis en place par le ministère de l'éducation pour la rentrée des classes. "Très attachée à l'égal accès à l'enseignement de tous les élèves", elle considère la mesure comme une double peine pour les non vaccinés car "ils seront exclus, et de plus, ils devront se débrouiller tout seuls". [Lire la suite](#)



## Rentrée : La communication ministérielle prise en défaut par le Snuep Fsu

*Le bac pro sports, JM Blanquer en a parlé encore le 29 août sur France 3. Avant c'était la philosophie en terminale professionnelle qui occupait la communication du ministre. Deux belles baudruches que le Snuep Fsu, syndicat de professeurs de lycée professionnel (PLP), a dégonflées le 27 août. Le Snuep Fsu attend toujours des réponses à des questions sur les enseignements et se plaint de l'abandon de la filière au profit de l'apprentissage.* [Lire la suite](#)



## Voie professionnelle : comment les acteurs appréhendent-ils la rentrée scolaire / extraits

« La rentrée représente une "préoccupation majeure des personnels", affirme Sigrig Gerardin à l'occasion d'une conférence de presse du Snuep-FSU, le 27 août. Elle regrette "le manque de rigueur" dans les mesures sanitaires définies en juillet et qui ne tiennent pas compte de la "nouvelle situation : un variant très contagieux et des élèves encore peu vaccinés". Anticipant une "rentrée sous tension", la co-secrétaire nationale de l'organisation déplore la différence de traitement des élèves cas contact selon leur statut vaccinal. Elle plaide d'ailleurs pour que soit revue la définition d'un cas contact et adaptée à la donne épidémiologique actuelle. »

« Mais c'est surtout la perspective des PFMP, prévus à compter d'octobre, qui suscite le plus d'interrogations chez les professeurs. Alors que 57 % des 12-17 ans ont reçu au moins une dose de vaccin, selon les chiffres donnés par le MEN le 26 août, comment seront

considérés les élèves des filières d'aide à la personne, où les professionnels sont soumis à l'obligation vaccinale ? Dans le secteur de la restauration, la passe sanitaire sera-t-il exigé à l'entrée des restaurants d'application ? »

« Le plan de vaccination en milieu scolaire "ne prévoit rien de particulier pour la voie professionnelle", or il est nécessaire de "tenir compte de ses spécificités" et de "convaincre", estime la représentante du Snuep. Avec près de "90 % de vaccinés", les enseignants constituent "le corps professionnel qui s'est le plus vacciné", salue Pascal Vivier. Fort de ce constat, il "compte sur eux pour être pédagogues", pour expliquer aux élèves les enjeux de la vaccination et "faire en sorte qu'ils aient un consentement éclairé". Certaines académies, comme celle de Créteil, prévoient néanmoins d'organiser la vaccination en priorité pour les élèves qui partent en PFMP. »

## **CR Audioconférence Rectrice / lundi 30 septembre 2021**

**ODJ** : limité finalement à la préparation du prochain CHSCT-A autour du protocole, comme une sorte de GT.

**Statistiques** : chiffres de l'administration

Chez le 12-17 ans 62 % 1 dose et 32 % schéma vaccinal complet

Pour les personnels enseignants : 80 %

### **1) Les seuils :**

- Pas de précision académique concernant les seuils. Décisions extérieures à l'EN (conseil de défense)
- L'échelle d'évolution des seuils plus départementale qu'académique, avec des arrêtés préfectoraux.
- Le SG encourage les OS à saisir les DSDEN notamment CHSCT-D si les DASEN pas à l'initiative

### **2) Les équipements :**

Inventaire des DSDEN pour écoles et collèges + région pour les lycées. Si besoins pas couverts appui de l'État. Toujours aucun chiffrage.

- Masques : livraison pour la rentrée/ pas de retours négatifs pour l'instant des écoles ou étabs selon rectorat.
- Capteurs CO2 : « surtout valeur pédagogique » pour la Rectrice. 50 capteurs « expérimentaux » pour le moment. Puis déploiement progressif avec arrivée de l'hiver qui complique aération.
- Tests : surtout dans le 1<sup>er</sup> degré (30000 environ seront proposés mais dépend du taux d'acceptation très variable des familles) + tests salivaires dans le 2<sup>nd</sup> degré + autotests pour les personnels

### **3) Sorties scolaires :**

- Rien de plus que le ministère. Le droit commun s'applique.
- Faq ministérielle à venir pour des précisions

### **4) Éviction d'élèves :**

- Pas beaucoup de précisions non plus
- Gestion locale dans les écoles et les étabs du « contact tracing », du recueillement consentement et du contrôle statut vaccinal élèves dans le secondaire (déclaration famille)

- « Confiance » déclaration par les familles mais contrôle a posteriori éventuel par l'assurance maladie.

#### **5) Continuité pédagogique :**

- Pas de changement par rapport à l'existant pour les fermetures de classe
- En cas d'hybride : « contact quotidien » (on ne sait pas quel personnel) avec les familles toujours selon organisation locale, possibilité « hybride synchrone » pas imposable aux collègues

#### **6) Les moyens :**

- Reconduction des médiateurs covid jusqu'à fin décembre
- Rallonge aussi sur les AED mais à confirmer, jusqu'à fin novembre
- Infirmier.ères scolaires pas personnes ressources pour gestes vaccinaux

#### **7) Obligation vaccinale (date butoir au 15/09) :**

- Concerne en plus des personnels de santé, les collègues 1<sup>er</sup> degré en ESMS + PsyEN. Même obligation pour les personnels remplaçants.
- « Contrôle informel » dans un 1<sup>er</sup> temps, entretien avec administration puis suspension sans salaire.
- Gestion en lien avec la DGRH ministère le cas échéant.

#### **8) Les ASA :**

- Aucun changement pour le moment concernant les personnels vulnérables mais nécessité probable de repasser par le médecin traitant pour confirmation.
- Pour les personnels vulnérables ou garde d'enfant : ASA en dernier recours après télétravail

#### **9) Points spécifiques LP soulevés par la FSU :**

- Restaurants d'application ouverts soumis au passe sanitaire
- Pas de report envisagé pour l'heure des PFMP d'octobre

### **Rentrée 2021 dans la voie professionnelle : les conséquences de la politique ministérielle sont lourdes**

En Guadeloupe, Martinique et dans certaines zones de la Guyane la rentrée scolaire est reportée. La Réunion est sous surveillance avec déjà des fermetures effectives de classes. En Polynésie, la rentrée scolaire a été maintenue à tout prix mais les établissements ont finalement fermé deux semaines plus tard. Malgré ces alertes, le ministre refuse toute proposition d'aménagement de son protocole - rédigé en juillet, donc forcément décalé du fait de la nouvelle situation sanitaire : un variant très contagieux et des élèves encore peu vaccinés.

Pour maintenir nos établissements ouverts, une gestion plus rigoureuse de cette rentrée aurait été indispensable. Les établissements ne sont toujours pas tous équipés de capteurs de CO2 ou de purificateur d'air au prétexte de la responsabilité de leur financement. La définition des cas contacts est restée identique malgré un virus plus transmissible. La politique de tests massive, pourtant exigée par de nombreux scientifiques, est écartée par le ministère au profit d'une politique ciblée et d'éviction des cas contacts.

**Le SNUEP-FSU est attaché au droit à l'égal accès à l'enseignement pour les élèves.** En ce sens, l'obstination du ministre à traiter les jeunes différemment selon leur statut vaccinal est irresponsable. Risqué, car la vaccination n'empêche pas de contracter le virus ni de le transmettre, et inégalitaire car il crée une stigmatisation et une double peine pour

les élèves non vaccinés. Exclue des établissements, ces jeunes devront gérer seuls leurs enseignements car, faute de moyens techniques et de temps concret, les personnels ne peuvent organiser l'hybridation de leur travail. Pour le SNUEP-FSU le ministère doit reconsidérer cette injustice et organiser une gestion sanitaire identique pour tous les élèves.

**La voie professionnelle présente des spécificités** parmi lesquelles les PFMP. Dans beaucoup d'entreprises accueillant habituellement les élèves en stage, le pass sanitaire est obligatoire ou imposé. Or les élèves de LP sont parmi les moins vaccinés. De plus, les élèves entrant cette année en terminale, après deux années chaotiques, ont rarement pu effectuer toutes les périodes de stage exigées par le diplôme. Le ministre, une fois encore, n'anticipe aucunement ces situations. Pour le SNUEP-FSU, des aménagements du nombre de semaines de PFMP exigible à l'examen sont d'ores et déjà à programmer.

Les deux années scolaires passées ont également engendré des retards dans les apprentissages. Là aussi, malgré les demandes répétées du SNUEP-FSU, le ministère n'a rien modifié pour pallier ces difficultés pourtant prévisibles : ni aménagement des programmes, ni redistribution vers les disciplines des horaires maintenant consacrés aux dispositifs inopérants de la réforme. Ces mesures, pourtant, ne coûteraient rien !

Pendant ces deux années scolaires perturbées par la crise sanitaire, **ce sont bien les personnels qui ont tenu les lycées professionnels à bout de bras, et permis la réussite des élèves.** À la nécessité de véritables engagements concernant les salaires, les perspectives de carrière et les moyens pour améliorer les conditions de travail, le ministre J.-M. Blanquer répond par la suppression de plusieurs centaines de postes dans la voie professionnelle et par ses mesures du Grenelle de l'Éducation qui manquent d'ambition et dénaturent nos métiers.

La politique du ministre a de lourdes conséquences, tant sur la qualité de la formation professionnelle délivrée à la jeunesse que sur les conditions de travail des personnels de LP, SEP, ÉREA et SEGPA.

**Pour le SNUEP-FSU, il est temps d'abroger la Transformation de la voie professionnelle** et il est plus qu'urgent de donner à la formation professionnelle sous statut scolaire les moyens nécessaires à son fonctionnement.

Pour les jeunes mineur·es et les premiers niveaux de qualification, le gouvernement finance et développe sans condition l'apprentissage alors qu'il n'est une solution ni pour l'emploi des jeunes ni pour élever leur niveau de qualification. Il faut réinvestir dans nos établissements et dans nos postes et miser sur la voie professionnelle scolaire où les discriminations sont moindres et les formations plus complètes. **C'est pourquoi**

**le SNUEP-FSU appelle à la grève le 23 septembre 2021 : pour une autre politique dans l'éducation nationale !**

## **Syndiquez-vous au SNUEP-FSU**

**Un syndicat engagé, combatif et déterminé pour défendre l'enseignement professionnel public.**

**Remplir en ligne et accéder au paiement par carte bancaire :**

<http://snuep.fr/adhesions/page.php>

**Remplir votre bulletin ([PDF](#) ou [Word](#)) et envoyer le avec votre règlement**